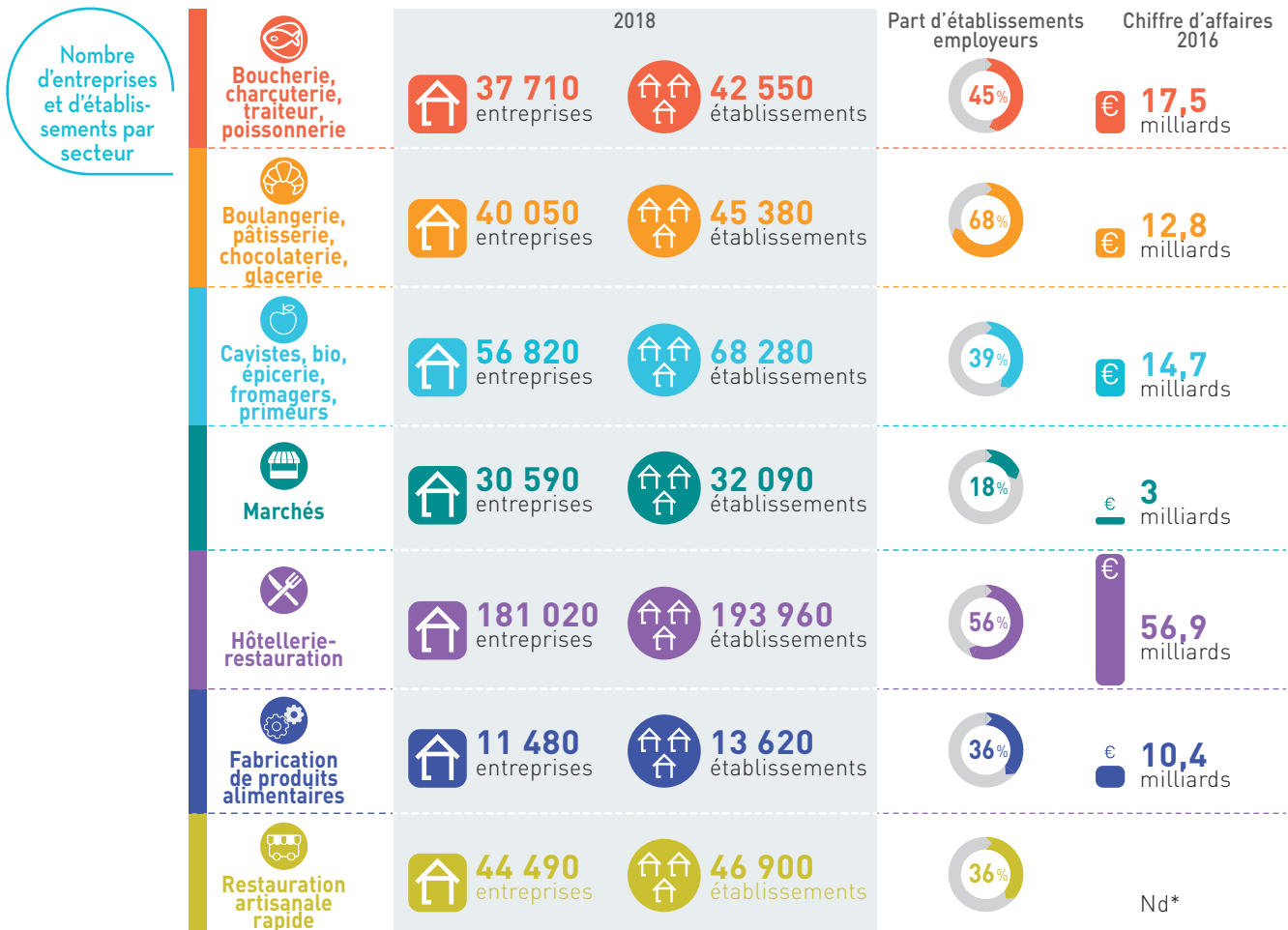


## 402 000 ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

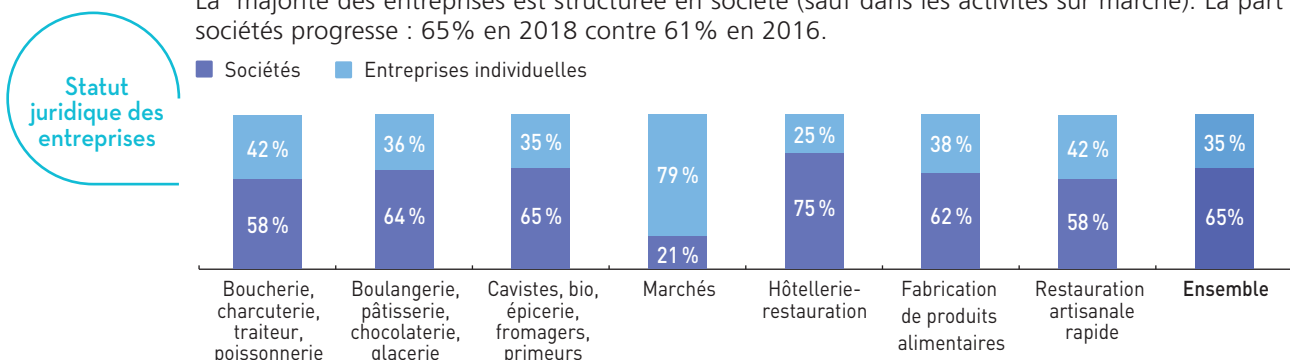
En 2018, le nombre d'entreprises alimentaires de proximité est de 402 000, soit environ 443 000 établissements. Le nombre d'entreprises est en progression de 3% par rapport à 2017, une hausse portée par tous les secteurs. La moitié environ des établissements emploie des salariés.



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises et des établissements au 1er janvier 2018. Traitement ISM.

## RÉGIME JURIDIQUE : 65% DE SOCIÉTÉS, 35% D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

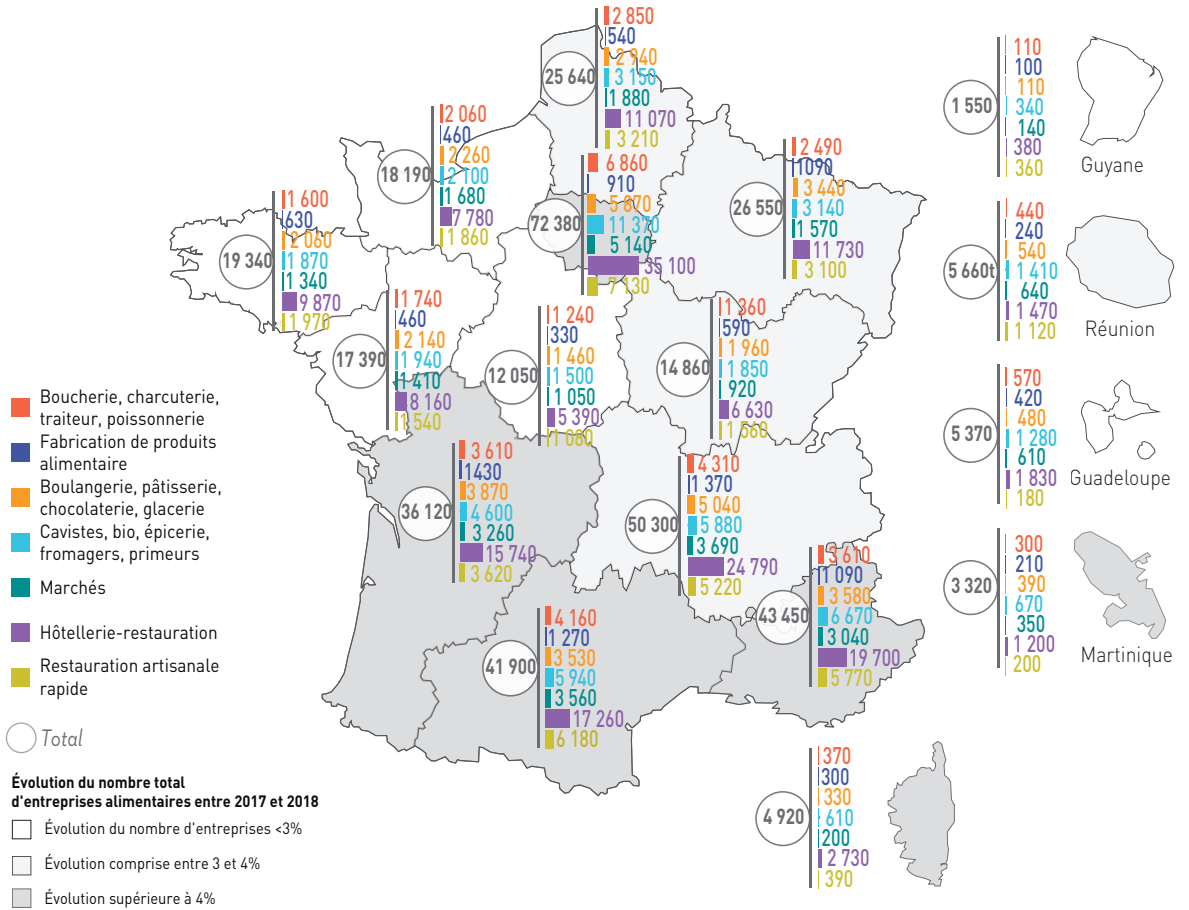
La majorité des entreprises est structurée en société (sauf dans les activités sur marché). La part des sociétés progresse : 65% en 2018 contre 61% en 2016.



Source : INSEE, Dénombrement des entreprises au 1er janvier 2018. Traitement ISM.

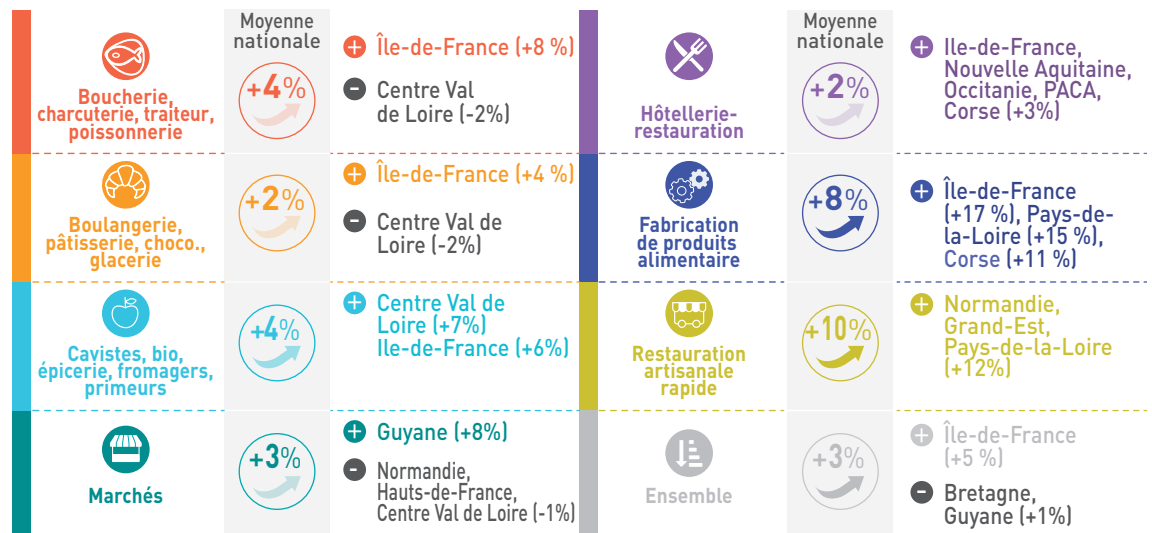
## RÉPARTITION RÉGIONALE DES ENTREPRISES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

Nombre d'entreprises alimentaires de proximité en 2018



## UNE PLUS FORTE HAUSSE DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS LA MOITIÉ SUD DU TERRITOIRE

Évolution 2017-2018 du nombre d'entreprises

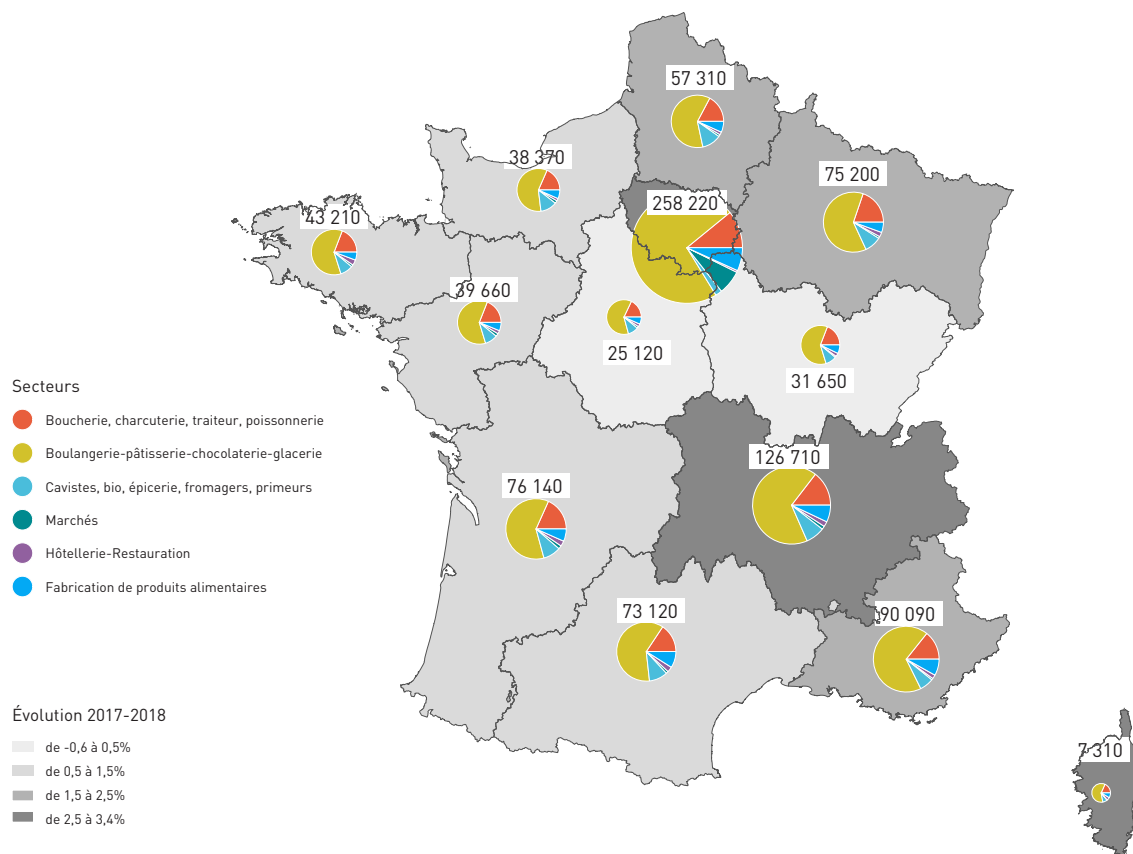


**Source :** INSEE, dénombrement des entreprises 2018. Traitement ISM.

## 964 000 EMPLOIS SALARIÉS (HORS APPRENTIS ET STAGIAIRES)

Les entreprises alimentaires de proximité emploient en 2018 964 000 salariés. L'emploi salarié progresse dans la plupart des régions, sauf dans les régions Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté où il est stable. La croissance la plus forte est enregistrée dans les régions Corse (+3.4%), Ile-de-France (+2.8%) et Auvergne-Rhône-Alpes (+2.5%).

Salariés des  
secteurs de  
l'alimentation  
en 2018



**Source :** ACOSS-URSSAF, emplois salariés des établissements employeurs au 31 décembre 2018 (hors apprentis et stagiaires).  
*N.B. : les données sont arrondies, la somme des secteurs peut ne pas correspondre au total – les données de la fabrication artisanale de plats à emporter (5610C) ne sont pas disponibles.*

## 964 000 EMPLOIS SALARIÉS, 18 000 EMPLOIS CRÉÉS EN 2018

Évolution  
2017-2018  
des emplois  
salariés

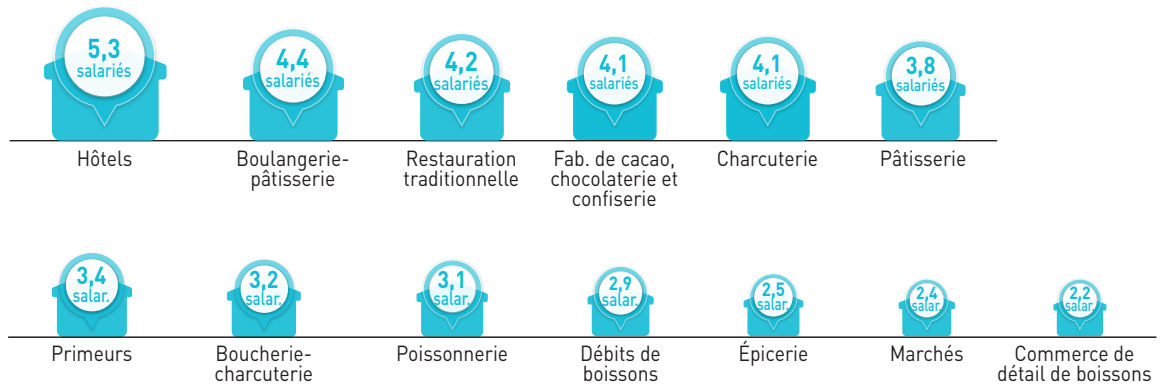
Secteurs	2017	2018	Emplois créés
Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie	81 810	82 570	<b>+ 760</b>
Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacerie	146 890	149 040	<b>+ 2 150</b>
Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs	64 320	67 740	<b>+ 3 420</b>
Marchés	14 400	14 400	<b>0</b>
Hôtellerie-restauration	619 230	630 390	<b>+ 11 160</b>
Fabrication de produits alimentaires	18 840	19 570	<b>730</b>
<b>TOTAL</b>	<b>945 490</b>	<b>963 710</b>	<b>+ 18 220</b>

**Source :** ACOSS-URSSAF – emplois salariés au 31 décembre, hors apprentis et stagiaires. Les données de la fabrication artisanale de plats à emporter (5610C) ne sont pas disponibles. Traitement ISM.

## UNE TAILLE MOYENNE D'ENTREPRISES EN HAUSSE DEPUIS 10 ANS

En 2018, on compte près de 4 salariés en moyenne par établissement employeur (pour les établissements de moins de 20 salariés). Cette taille est tendanciellement en hausse dans la plupart des secteurs.

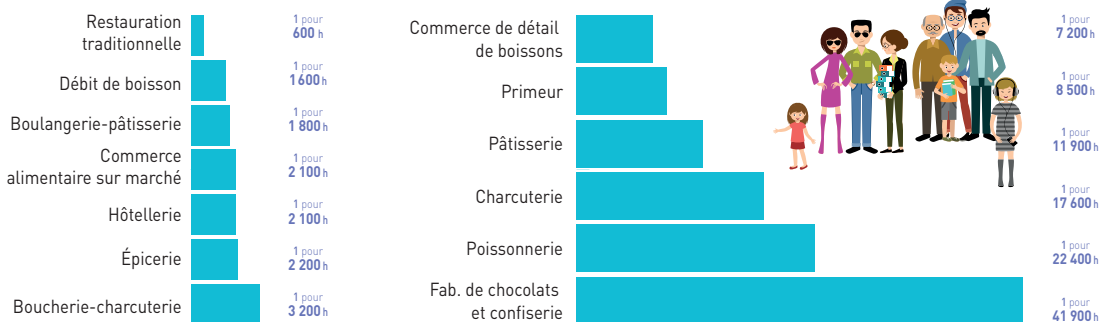
Nombre moyen  
de salariés par  
établissement



Source : ACOSS-URSSAF, emplois salariés au 31 décembre 2018, hors apprentis et stagiaires.

Les activités les plus répandues dans les territoires sont la restauration traditionnelle (1 établissement pour 600 habitants), les débits de boisson (1 pour 1600) et les boulangeries-pâtisseries (1 pour 1800). Le tissu des activités de fabrication est moins dense (pour ce qui concerne la fabrication de chocolats et confiserie, 1 établissement pour 41900 habitants).

Maillage  
territorial



### Périmètre d'études

Entreprises de moins de 20 salariés (\* ensemble des entreprises) des activités suivantes et leurs apprentis :

- Boucherie, charcuterie, traiteur, poissonnerie : 1011Z, 1012Z, 1013A, 1013B, 1020Z, 4722Z (\*), 4723Z (\*), 5621Z (\*)
- Boulangerie-pâtisserie-chocolaterie-glacierie : 1052Z, 1071C (\*), 1071D (\*), 1082Z
- Cavistes, bio, épicerie, fromagers, primeurs : 4711B, 4721Z, 4724Z, 4725Z, 4729Z
- Marchés : 4781Z
- Hôtellerie-restauration : 5510Z (\*), 5610A (\*), 5630Z (\*).
- Fabrication de produits alimentaires : 1031Z, 1032Z, 1039A, 1039B, 1041A, 1041B, 1042Z, 1051A, 1051B, 1051C, 1051D, 1061A, 1061B, 1062Z, 1071A, 1072Z, 1073Z, 1081Z, 1083Z, 1084Z, 1085Z, 1086Z, 1089Z, 1091Z, 1092Z, 1101Z, 1102A, 1103Z, 1104Z, 1105Z, 1106Z, 1107A, 1107B
- Restauration artisanale rapide : 5610C

Le chiffre d'affaires est estimé à partir du CA des entreprises artisanales du secteur (données DGE) ou à partir du CA de l'ensemble des entreprises pour les codes (\*) données INSEE.

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers.